

SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

Volume 9 | Tome 1

DÉCEMBRE 2015

Dans ce numéro :

Information communautaire 2, 3, 5, 7, 12-16

Messages de la SQ & Service de sécurité incendie 7, 8

Service des sports, loisirs et culture 2, 3, 8-14

Travaux publics 5, 6

Urbanisme 4, 5

Perception des taxes 7

**VEUILLEZ NOTER
QUE LES BUREAUX
MUNICIPAUX
SERONT FERMÉS
POUR LA PÉRIODE
DES FÊTES DU JEUDI
24 DÉCEMBRE AU
LUNDI 4 JANVIER**

**ILLUMINATION
DU SAPIN DE
NOËL LE
20 DÉCEMBRE
Invitation et
programmation
à la page 2**

BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



*TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE UN TRÈS
JOYEUX TEMPS DES FÊTES!*

MOT DU MAIRE

Nous sommes très chanceux que la saison hivernale a été retardée jusqu'à présent. Le phénomène "El Nino" en est la raison et nous devrions l'apprécier pendant que ça passe. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour inviter tous les citoyens à participer à nos festivités de l'Illumination du sapin de Noël le 20 décembre. Tous les enfants ont hâte de rencontrer le père Noël lors de cette journée très spéciale.

Les gagnants du concours la Carte de Noël régionale 2015 de la MRC ont été dévoilés lors d'une soirée de remise de prix le 12 novembre dernier ici même dans notre propre centre communautaire. Les œuvres d'art ont été exposées dans notre bibliothèque municipale pendant deux semaines avant la cérémonie. Ce fut un plaisir de constater que plusieurs de

nos résidents ont participé et je suis heureux d'apprendre que l'une de nos jeunes résidentes, Florence Jodoin a gagné dans la catégorie 5-7 ans (voir photo page 14). Félicitations à Florence et aux 7 autres participants de notre Municipalité!

Concernant les événements en cours ou à venir, les rénovations à la caserne de pompiers sont maintenant terminées. Le Service de sécurité incendie a organisé une soirée spéciale le 7 novembre pour commémorer 36 ans de service à la communauté (voir p. 8 pour plus d'info). Nous sommes très fiers des excellents services qu'ils continuent à fournir et les appuierons de toutes les manières possibles. Notre soirée annuelle de reconnaissance des bénévoles a eu lieu le jeudi 3 décembre. La Municipalité est très reconnaissante envers ses

bénévoles remarquables qui font de notre communauté ce qu'elle est aujourd'hui. Aussi à venir; les courses de traîneaux à chiens les 16 et 17 janvier. Cet événement est organisé par le Village Vacances Valcartier et appuyé par la Municipalité. De nombreux commentaires positifs ont été reçus l'année dernière et votre conseil municipal a donc décidé de continuer à les aider à soutenir cet événement qui est offert au public gratuitement.

C'est à cette période de l'année où de nombreuses fêtes de Noël sont organisées et que les esprits festifs abondent. Veuillez agir de façon responsable afin de préserver toute la magie qui entoure cette période. Je vous souhaite à tous un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année!

Brent Montgomery

FESTIVITÉS DE L'ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

La Municipalité et ses bénévoles vous invitent aux festivités annuelles de l'illumination du sapin de Noël. C'est le moment d'accueillir les familles à la maison et de donner le coup d'envoi des célébrations. Cet événement hivernal inspire l'unité et la convivialité de notre communauté.



HORAIRE :

11 h à 16 h

PARTIES DE HOCKEY FAMILIALES ET PATINAGE

Sortez vos patins! Ces activités gratuites sont offertes à tous les résidents et leurs familles. Habillez-vous adéquatement pour pratiquer ces sports.

12 h30 à 15 h30

CHASSE AUX LUTINS

Viens découvrir de nombreuses activités (kermesses) tout en participant à cette chasse animée. Habille-toi chaudement.

11 h à 16 h

Activités à l'extérieur: Piste de VTT électrique, Amuseur public (échassier, jonglerie, tireur de feu, monocycle), patinage, jeux gonflables, chocolat chaud

Activités à l'intérieur : spectacle de danse, bricolages, soupe gratuite (apporter votre lunch pour compléter), maquillages, barbe à papa et plus!

11 h à 11 h45

SPECTACLE DE DANSE HIP-HOP

15 h 30

Arrivée du Père Noël!

16 h 30

Vous êtes invités à chanter des cantiques de Noël pendant que le Maire illuminera le sapin de Noël pour souhaiter la bienvenue à tous les visiteurs et souhaiter une joyeuse période des fêtes à tous les résidents.

Merci aux églises, la bibliothèque, aux écoles, Service de sécurité incendie, Club de l'Âge D'Or, Club Ados et Comité des sports, à qui nous devons le succès de toutes nos merveilleuses activités communautaires.

Merci à chacun de vous!

Portez un chapeau de Noël pour participer au concours et courir la chance de gagner de merveilleux prix!

DE RETOUR!

CONCOURS

FABRICATION DE MAISON EN PAIN D'ÉPICE

LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET:

www.saint-gabriel-de-valcartier.ca



CONTE DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Commencez vos festivités de Noël à la bibliothèque municipale le **vendredi 18 décembre de 18 h 30 à 19 h 30**.

Nous aurons des contes de Noël, des chansons, des gâteries et fabriquerons un petit bonhomme de neige (regarde la photo pour un indice!!) N'oublies pas; met ton pyjama, apportes un toutou ou une doudou préférée et viens nous rejoindre et n'oublies surtout pas que le Père Noël sera au Centre communautaire le dimanche 20 décembre, alors prépare-lui une lettre et apporte-la avec toi au conte. Nous nous assurerons de la lui remettre!



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (418 844-4040)

*Un échange de livres a eu lieu en novembre, venez voir les nouveautés!
Carte d'abonnement gratuite.*

Heures d'ouverture

Lundi : 14 h - 16 h 30

Mardi : 10 h - 12 h et

****NOUVEAU 16 h 30 - 20 h 30**

Mercredi : 18 h 30 - 20 h 30

Samedi : 14 h - 16 h

****Nouvelles heures d'ouverture à compter du 1er décembre, arrêtez nous voir sur le retour du travail**

La bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes, du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.

LIVRES COUPS DE CŒUR

ADULTE :

*Le livre de Baltimore
-Joël Dicker*

ADO :

*L'elfe du Grand Nord
-Lucy Daniel Raby*

ENFANT :

*Joyeux Noël, Marley!
-John Grogan*



COCKTAIL DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ

Un événement tant attendu et bien fréquenté, le cocktail de Noël offert par le conseil municipal pour les employés et les bénévoles de la Municipalité avait lieu le 3 décembre au Centre communautaire. Pendant la soirée, le Maire a offert des remerciements au conseil municipal, aux employés municipaux, et surtout, aux nombreux bénévoles qui œuvrent fièrement ensemble tout au long de l'année afin de rehausser les services de notre belle Municipalité afin qu'elle reflète véritablement l'image de ses citoyennes et citoyens. Le maire tenait aussi à remercier, le Service de sécurité incendie, le comité des sports et loisirs et le comité consultatif d'urbanisme.



CAMPAGNE DE PANIERS DE NOËL OASIS

Oasis est une organisation qui vient en aide aux familles dans le besoin de **notre** communauté en leur distribuant des paniers de nourriture pour qu'ils puissent vivre un Noël dans la dignité et la joie. Si vous connaissez une famille ayant besoin de ce service ou si vous faites partie de celle-ci, veuillez nous en faire part avant le 18 décembre afin de s'assurer que tous puissent en bénéficier. À noter que les paniers seront distribués le 22 décembre et que les dons monétaires ou en denrées non périssables seraient grandement appréciés avant cette date. Des reçus

peuvent être remis sur demande.

Déposez vos dons du **23 novembre au 21 décembre** aux endroits suivants: la Municipalité, les deux écoles primaires, le CPE Grandeur Nature ou la garderie Vallée Jeunesse.

Voici quelques articles suggérés: boîtes de conserves (fruits, légumes, soupes, poissons, viandes) pâtes sèches, riz, farine, sucre, céréales, condiments (ketchup, mayonnaise, moutarde), café et thé, Jell-O, pouding, mélanges de muffins et biscuits, jus de fruits ou lait en boîte non réfrigéré, papier



hygiénique, essuie-tout. Notez que nous ne pouvons pas accepter les articles faits maison. S'il vous plaît, donnez généreusement. Tous les appels et les dons sont confidentiels. Merci!

Renseignements supplémentaires :
Pamala Hogan Laberge au
418 844-2097 (le jour)

SYSTÈMES SEPTIQUES

Un problème lié au système septique n'est jamais intéressant à gérer, surtout en hiver. Voici quelques conseils pour réduire les risques de problèmes :

- Fosse septique avec préfiltre : Nettoyer le préfiltre avant la saison hivernale ou au besoin;
- Suivre la cédule d'entretien prévue par le fabricant;
- Début de refoulement : inspecter visuellement et avec prudence l'intérieur de la fosse septique. Un problème très fréquent est l'accumulation (bouchon) de papier entre le tuyau d'entrée en provenance de la maison et le muret en béton dans la fosse septique.

Voici des exemples de produits qui ne doivent pas être jetés dans votre installation septique (ni directement dans la fosse, ni par l'intermédiaire de vos toilettes ou de vos éviers) :

- Peintures;
- Produits toxiques ou inflammables;
- Cires à plancher, nettoyeurs à tapis;

- Produits pour déboucher les conduites;
- Chlores, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine;
- Médicaments;
- Produits d'entretien ménager en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques);
- Litières à chat, sacs de thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes;
- Journaux, essuie-tout, couches, serviettes hygiéniques et condoms;
- Huiles et graisses de cuisson et huiles pour le corps;
- Tissus et cheveux.

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce pour quoi elle a été conçue et de ne rien y jeter d'autre. Les papiers mouchoirs et autres déchets devraient être jetés à la poubelle plutôt que dans la toilette.

Source et plus de détails :

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf



PROPRIÉTAIRE D'UN Puits D'ALIMENTATION EN EAU

VOICI VOS OBLIGATIONS SELON LE RÈGLEMENT PROVINCIAL EN VIGUEUR

RPEP : Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
Le propriétaire de l'installation de prélèvement d'eau souterraine:

- ✓ S'assure que le tubage utilisé pour un puits creusé par forage, excavation ou enfoncement doit excéder d'au moins 30 cm la surface du sol telle qu'elle était avant les travaux (art. 17);
- ✓ S'assure que l'installation est munie en tout temps d'un couvercle résistant aux intempéries, aux contaminants et à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau (art. 18);
- ✓ S'assure que la finition du sol soit réalisée de façon à éviter l'accumulation d'eau stagnante et le ruissellement des eaux de surface vers le tubage dans un rayon d'un mètre autour de l'installation de prélèvement et s'assure que cette finition se maintienne dans le temps (art. 18);
- ✓ S'assure que l'installation est repérable visuellement en tout temps, donc qu'elle n'est pas dissimulée par quelque végétation ou bâtiment (art. 18);
- ✓ S'assure de faire obturer son installation s'il n'a plus l'intention de l'entretenir (art. 18 et 20);
- ✓ S'assure que son installation fournit une eau potable au sens du Règlement sur la qualité de l'eau potable (art. 3 du RQEP);

Il est recommandé par la suite de faire échantillonner l'eau d'un puits privé deux fois par année, au printemps et à l'automne, soit aux moments où la recharge de la nappe phréatique est la plus importante. Le propriétaire est tenu légalement de fournir une eau potable à lui même, à sa famille, ainsi qu'à ses visiteurs selon l'article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable. Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

Un événement de contamination peut apparaître de façon sporadique et seule l'analyse de l'eau peut le révéler. La désinfection d'un puits, qu'il soit nouvellement aménagé ou non, s'effectue principalement en ajoutant une quantité prédéterminée d'eau de Javel à l'eau du puits. Plusieurs autres étapes précèdent et suivent néanmoins cette opération simple. Le site Internet du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques indique la procédure à suivre étape par étape.

Complément d'information :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm>

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/guide.pdf>

POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Toutes les routes locales (sauf la 5e Avenue et le boulevard Valcartier) de la Municipalité sont traitées de la façon suivante:

Les routes sont entretenues de façon à atteindre des voies de roulement sur fond de neige durcie et traitées à l'abrasif (sable) aux points critiques uniquement.

Les points critiques sont les endroits nécessitant une attention spéciale tels les courbes, les pentes, les intersections, les ponts ou toute autre section de route pouvant présenter des conditions particulières.



DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Numéros de téléphone à retenir pour le déneigement des routes régionales :

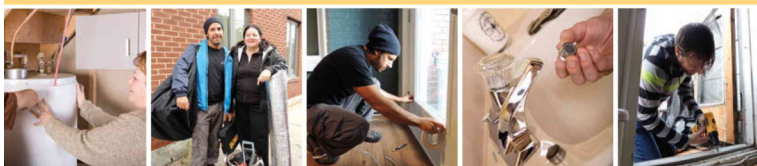
Ministère des Transports (MTQ) : 418 643-6903

Boulevard Valcartier : du n° 1600 à 1860

5^e avenue : jusqu'à la limite de Tewkesbury

Toute autre route locale de la Municipalité :

418 844-1218 ou hors des heures de bureau: **418 844-0911**



UN SERVICE GRATUIT

en efficacité énergétique pour ménages à revenu modeste

Vous êtes locataire ou propriétaire ?

Recevez **GRATUITEMENT** les services d'un conseiller à votre domicile.*

CONTACTEZ-NOUS :

418 523-5595
1 866 266-0008

econologis.gouv.qc.ca

Des mesures concrètes* :

- Calfeutrage des fenêtres
- Installation de coupe-froid pour les portes
- Isolation des prises électriques
- Installation d'une pomme de douche à débit réduit
- Isolation du chauffe-eau
- Ajout d'aérateurs aux robinets
- Installation de thermostats électroniques

* Certaines conditions s'appliquent. Econologis est un programme saisonnier du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

MÉDAILLES POUR CHIENS

PETIT RAPPEL

LES MÉDAILLES DE LA MUNICIPALITÉ SONT VALIDES DE JANVIER À DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE.

PROCUREZ-VOUS VOTRE MÉDAILLE À L'HÔTEL DE VILLE DÈS AUJOURD'HUI!



SAVIEZ-VOUS QUE... LES RÈGLEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA SAISON HIVERNALE (ABRIS D'HIVER, CLÔTURE À NEIGE, STATIONNEMENT DANS LES RUES) SE RETROUVENT SUR NOTRE SITE INTERNET? VISITEZ-NOUS AU WWW.SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER.CA



R.B.Q.: 5650-4301-01



POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Les bacs roulants se retrouvent souvent sur les voies de circulation le jour de la collecte ce qui contribue à empêcher les entrepreneurs de déneigement à bien faire leur travail.

Voici quelques recommandations afin de faciliter la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables:

*Nous vous rappelons de placer vos bacs dans votre

entrée, non dans l'accotement et à une distance de un (1) mètre de la voie publique.

*Laissez une distance de 2 pieds (0,6 m) entre les bacs et tout encombrants (boîte aux lettres, arbres, abris d'hiver, clôtures, balises) pour faciliter l'utilisation du mécanisme automatisé du camion.

*Vous pouvez placer vos bacs

au bout de votre entrée la veille du jour de la collecte ou avant 7 h la journée même de la collecte.

*Ne jamais déposer de matières sur les couvercles des bacs.

*Les roues et les poignées des bacs doivent faire face à la résidence.

*Vous devez retirer vos bacs de cet emplacement une fois la collecte effectuée.

Merci pour votre collaboration habituelle.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS (MONSTRES MÉNAGERS)

Pendant la saison hivernale, la collecte des monstres ménagers aura lieu **une fois par mois**, soit le **3 décembre, 7 janvier, 4 février et 3 mars**. Nous vous rappelons qu'il faut appeler au **418 844-1218** pour vous inscrire sur la liste ou vous inscrire en ligne sur le site internet de la Municipalité sous la rubrique « *Demande en ligne* ».



COLLECTE DE CANNETTES ET BOUTEILLES VIDES



La collecte annuelle du Club de Taekwon Do aura lieu le **samedi 9 janvier 2016** à compter de **9 h**, vous n'avez qu'à laisser vos

bouteilles ou cannettes vides soit sur le bord de votre entrée ou bien sur votre galerie et les membres du Club viendront les chercher au courant de la journée. Pour la sécurité de nos bénévoles, veuillez garder vos chiens attachés la journée de la cueillette.

Veuillez noter que les dons en argent sont acceptés et très appréciés si vous n'avez pas de bouteilles ou cannettes consignées. Tous les fonds amassés aideront à défrayer les coûts des formations et des compétitions de nos adeptes. Merci pour votre contribution!



COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLABLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

CHANGEMENT À L'HORAIRE POUR LES COLLECTES RÉGULIÈRES PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES. LES COLLECTES DU 25 DÉCEMBRE ET DU 1^{ER} JANVIER AURONT LIEU COMME SUIT:

LUNDI 28 DÉCEMBRE ET LUNDI 4 JANVIER.



COLLECTE SPÉCIALE - SAPINS DE NOËL

Pendant la **semaine du 4 janvier**, la Municipalité offrira une collecte de sapins de Noël (naturels et artificiels). Ce n'est pas nécessaire d'appeler pour recevoir ce service, mais vous devez mettre vos sapins au bord de la route pour le **5 janvier**.



SAVIEZ-VOUS QUE... VOUS POUVEZ RECYCLER VOS PILES ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE?

MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

STRATAGÈME DE FRAUDE PAR TÉLÉPHONE ET PAR COURRIEL

Les policiers de la Sûreté du Québec invitent la population à la prudence au sujet d'un stratagème de fraude en place au Québec. Plusieurs cas ont été signalés depuis les derniers mois.

Les responsables de cette fraude établissent un contact avec des citoyens par téléphone ou courriel sous prétexte qu'ils sont des employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Par la suite, ils expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils doivent un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêté par les policiers. Après s'être entendu sur le montant, la victime doit aller porter l'argent dans un bureau de change de la région.

En temps normal, les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisations par courrier et non par téléphone. La Sûreté du Québec désire rappeler aux citoyens de confirmer l'identification de leurs interlocuteurs avant de fournir de l'information confidentielle.

Pour plus d'information sur cette fraude, veuillez consulter le site Web de l'ARC à l'adresse suivante : www.cra-arc.gc.ca.

Toute personne qui pense avoir été victime est invitée à communiquer avec le Centre anti-fraude du Canada. De plus, toute information au sujet de ce réseau, peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Sûreté du Québec
Montréal – Grand quartier général
514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca



POPOTE ET MULTI-SERVICES

Popote et Multi-Services a pour mission de soutenir les personnes âgées, en perte d'autonomie ou en convalescence afin de leur permettre de demeurer le plus longtemps possible et de façon sécuritaire dans leur domicile.

C'est grâce à la disponibilité de nos généreux bénévoles, que notre organisme réussit à répondre aux demandes constantes de services de livraison de repas, de transport et accompagnement pour raisons médicales, des visites d'amitié et des activités d'animation dans votre secteur.

Pour nous rejoindre:

Téléphone : (418) 845-3081

Fax : (418) 845-5077

Courriel :

popote.multiservices@qc.aira.com



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION – PREMIÈRE ANNÉE

EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière à la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation triennal de la municipalité pour les années 2016, 2017 et 2018 a été déposé;

QUE les personnes intéressées peuvent consulter celui-ci au bureau municipal, situé au 1743, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30;

QUE toute plainte à l'égard d'une inscription au rôle d'évaluation doit être déposée selon la procédure suivante :

Révision administrative :

Dépôt d'une demande de révision avant le 1^{er} mai 2016, au moyen de la formule prescrite sous peine de rejet, auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (M.R.C. de la Jacques-Cartier, 60, rue Saint-Patrick, Shannon) accompagnée du paiement des frais applicables. Le formulaire mentionné précédemment est disponible au bureau municipal durant les heures de bureau.

Révision par le Tribunal administratif de Québec :

Dans le cas où il n'y aurait pas eu d'entente entre l'évaluateur et le plaignant (révision administrative), ce dernier pourra déposer une plainte auprès du Tribunal administratif de Québec (T.A.Q.), dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'expédition de la réponse de l'évaluateur ou, si l'évaluateur n'a produit aucune réponse, dans un délai de trente (30) jours après la date limite fixée par la Loi.

Cette plainte se fait par le dépôt de la formule prescrite au secrétariat du Tribunal administratif du Québec (T.A.Q.) ou dans tout greffe de la Cour du Québec accompagnée du paiement des frais applicables.

Pour toute information supplémentaire, contactez le bureau municipal au 418-844-1218.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER,
CE 23^E JOUR D'OCTOBRE 2015.



Joan Sheehan, directrice générale /
secrétaire trésorière

MESSAGE DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le samedi 7 novembre avait lieu la cérémonie d'inauguration officielle de l'agrandissement de la caserne des pompiers ainsi que la célébration de 35 années de service auprès de la communauté.

Depuis 1979, notre mission n'a pas changé, nous œuvrons à rendre Saint-Gabriel-de-Valcartier plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement. Nos valeurs n'ont pas changé non plus, c'est-à-dire, l'esprit communautaire, l'esprit d'équipe et le respect.

Nous pouvons tous être fiers des résultats de l'agrandissement de la caserne. Nous avons visité plusieurs casernes et fait des recherches afin de pouvoir innover lorsque l'opportunité se présenterait. Située en haut, la salle de lecture est divisée en trois parties : l'avenir avec une section pour la formation composée de nouvelles tables de conférence et de chaises, une deuxième section mettant à l'honneur le passé, c'est-à-dire l'histoire du Service incendie ainsi qu'un hommage aux anciens membres décédés, et une section pour honorer le présent avec un endroit pour se détendre.

Nous participons annuellement au Défi des têtes rasées Leucan de la MRC de la Jacques Cartier. Cet événement régional amasse près de 50 mille dollars annuellement pour le cancer juvénile. En 2016, nous aurons l'honneur d'accueillir tous les Services de sécurité incendie de notre MRC ici, dans notre caserne, pour cet événement.

Chaque année, nous tenons une journée porte ouverte afin d'éduquer le public sur les dangers à la maison et nous profitons de cette occasion pour faire une collecte sur la rue pour la fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés.

Aussi, nous continuons fièrement à organiser l'évènement de la Fête du Travail; le B.B.Q. au poulet pour le fonds Byron McBain qui vise à promouvoir l'entraide sociale et le bénévolat chez les jeunes de la Municipalité.

Au niveau social, nous assurons la sécurité de nos jeunes lors de la soirée d'Halloween et, grâce à certains membres du Service, nous faisons notre possible pour les amuser dans la maison hantée aménagée au cœur même de notre caserne.

Merci à tous mes confrères et consœurs du passé et du présent ainsi qu'à la Municipalité. Nous sommes un service exceptionnel grâce à vous.

Stephen McCarthy,
Directeur du Service de sécurité incendie

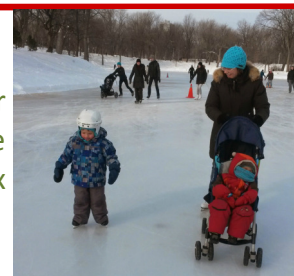


Crédit photos: Allison Kirkwood



BAL DES TUQUES

Décorez votre casque protecteur ou portez une tuque loufoque pour cette activité familiale le **17 février à compter de 18 h** à la patinoire municipale. Il y aura du chocolat chaud et des biscuits et plusieurs prix de présence. L'activité est remise au 24 en cas d'intempérie.



SPORTS ET LOISIRS - PROGRAMMATION D'HIVER 2015-2016

Période d'inscription: 5 au 8 janvier

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR VOUS INSCRIRE

Pamala Hogan Laberge, Directrice, Service des sports et loisirs tél.: 418 844-2097 ou plaberge@munsgdv.ca

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez remplir un formulaire d'inscription, disponible sur notre site web www.saint-gabriel-de-valcartier.ca ou à la Municipalité.

Dépôt de nuit (chèques seulement) : Déposer votre inscription dans la chute à courrier du complexe municipal, 1743, boul. Valcartier.

En personne : Chèques, argent comptant et paiement direct acceptés.

Paiement par chèque : En un seul versement en date du 15 janvier 2016 à l'ordre de « Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier ». Pour les montants de plus de 125 \$, il y a possibilité de faire deux versements; le premier en date du 15 janvier 2016 et le second en date du 15 février 2016. Une pénalité de 10 \$ s'appliquera aux chèques sans provision, et le paiement devra alors être fait en argent.

Taxes : Les coûts indiqués incluent les taxes lorsqu'elles s'appliquent.

Non-résidents : Il y aura un surplus à payer de 20 \$ par participant, par activité à moins d'avis contraire dans l'offre d'activité.

FONCTIONNEMENT DES COURS

Début des cours : Les cours débuteront dans la semaine du 5 janvier 2016 à moins d'avis contraire à la description du cours.

Nombre de participants : Le nombre d'inscriptions par activité est limité (minimum et maximum de participants) et la priorité sera donnée aux résidents. Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le Service des sports et loisirs se verra dans l'obligation d'annuler le cours et de rembourser les inscriptions.

Confirmation d'activités : Si vous ne recevez pas d'appel avant le début de votre activité, c'est qu'elle aura lieu. Vous pouvez donc vous présenter comme prévu à la date inscrite à la programmation.

Responsabilité : La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols, pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre celle-ci.

GRUPE DE JEUX

NOUVEAUTÉ! À la demande populaire des parents, nous offrons de modifier l'horaire (ajouter 1 heure par jour) afin de mieux vous accommoder. **À noter que la voix de la majorité des parents est nécessaire afin d'implanter ce nouvel horaire et si celui-ci est adopté, il s'appliquera à tous.**

Le Groupe de jeux c'est un environnement où l'on s'exprime par les contes, le bricolage, la peinture, les rondes, les chansons, les comptines, la relaxation et les jeux. Un programme bien structuré qui permet aux enfants de 3 à 5 ans de se socialiser. Places limitées. Les enfants doivent être autonomes.

Lieu : Centre communautaire

Horaire : mardi, mercredi et jeudi

Heure : 9 h à 15 h ou 8 h30 à 15 h30

Durée : 12 semaines du 12 janvier au 7 avril

Coût : 2 fois par semaine : 230 \$ ou 280 \$
3 fois par semaine : 330 \$ ou 380 \$

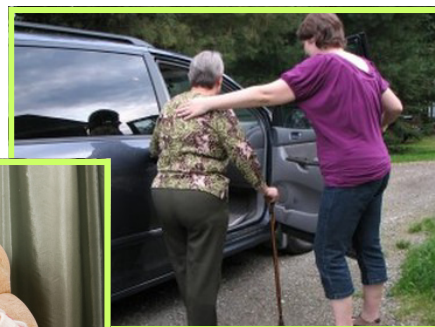
Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de groupe de jeux pendant la semaine de relâche scolaire (le 1, 2, 3 mars).



SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

Certaines personnes de la communauté ont besoin de nous...

Dans le but de lutter contre la pauvreté, l'isolement social et de maintenir à domicile des aînés tout en encourageant l'implication bénévole des membres de la communauté, je recherche des personnes pouvant apporter un aide et un soutien en fournissant un transport, un accompagnement, une visite, un coup de téléphone amical, de petites commissions, une cuisine collective, etc. Si vous avez du temps et l'intérêt pour vous impliquer, svp contacter moi Pamala Hogan Laberge au 418-844-2097 ou plaberge@munsgdv.ca.





CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

(fermé du 24 déc. au 27 et du 31 déc. au 4 janv.)

Clientèle : 14 ans et plus
Horaire : Lundi au vendredi 6 h à 13 h
 Lundi au jeudi 15 h à 20 h 30
 Vendredi 15 h à 18 h 30
 Samedi 7 h à 12 h
Lieu : Centre sportif
Coût : 30 \$ par mois (réduction pour étudiants et personnes de 50 ans et plus).
 Forfaits disponibles.

LISTE DE PRIX

1 mois : 30 \$/personne ou 40 \$/famille*
 3 mois : 60 \$/personne ou 80 \$/famille*
 6 mois : 110 \$/personne ou 140 \$/famille*
 1 an : 200 \$/personne ou 260 \$/famille*

*famille : adultes et enfants/étudiants de 14 à 25 ans

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :

→ 50% de rabais (excepté la carte et la session)

1 session : 5 \$/personne
 Carte 20 sessions : 60 \$/personne
 Non résidents : 20 \$ de plus

PLAN SPORTS ET LOISIRS (PSL)

Le programme des loisirs a été distribué à tous les foyers par la poste en novembre. Quelques exemplaires sont toujours disponibles à l'hôtel de ville. Pour plus d'informations : 418 844-5000, poste 5226



www.facebook.com/LOISIRSVALCARTIER
SAVIEZ-VOUS?

Les pistes de ski de fonds du Centre Castor sont ouvertes au public. Nous avons la chance d'avoir un des plus beau centre de la région de Québec à nos portes...profitons-en!!

HOCKEY

Ceux qui souhaitent participer à cette activité peuvent se présenter à la patinoire les **mercredis** soirs à compter du **13 janvier de 18 h à 19 h** pour les 10 ans et moins (qui savent patiner), de 19 h 15 à 20 h 15 pour les 10 ans et + et de 20 h 30 à 22 h pour les adultes. Activité supervisée par Denis Marceau. Équipement de base nécessaire (gants, casque). Les parents sont les bienvenus s'ils désirent participer.



PATINOIRE

Trois surfaces de glace seront mises à la disposition des résidents cette année (patinoire pour hockey libre, sentier de Patinage, petite patinoire pour hockey des plus jeunes). Sortez donc vos patins pour maintenir une bonne santé et la forme physique!

OUVERTURE OFFICIELLE DÈS QUE LA TEMPÉRATURE LE PERMET

Tous les jours : 12 h à 22 h
Horaire des Fêtes : 12 h à 22 h (22 déc. au 5 jan.)
 24 et 31 décembre : fermeture à 16 h
 25 décembre et 1^{er} janvier : fermées toute la journée

Veillez noter que la patinoire peut être réservée par des écoles ou d'autres organisations pendant les jours de la semaine. (Réservations auprès de Pamala Hogan Laberge)

RÈGLEMENTS :

Les joueurs de hockey ont l'obligation, selon la Régie de la sécurité dans les sports du Québec (RSSQ) approuvée par le gouvernement provincial, de porter l'équipement suivant :

- Le casque protecteur, le protecteur facial complet et le protège-cou

Nous recommandons donc fortement le port du casque protecteur pour tous, mais surtout pour les enfants.

CLUB ADOS

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK:



Clubados Valcartier

418-844-1327

Félicitations Alexis Trudel pour le nouveau logo!



Le Club Ados est une association de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 11 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

Il s'agit d'un lieu d'accueil et d'animation, de prévention et de promotion de la santé, d'expression, de créativité, de support, d'accompagnement et de développement du potentiel des jeunes. L'équipe vous attend.

HORAIRE:

Jeudi 18 h - 21 h
Vendredi 18 h 30 - 22 h
Samedi 14 h - 22 h

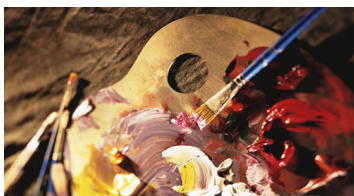


TAEKWON-DO**Clientèle :** 7 ans+ & adultes**Lieu :** Centre communautaire**Horaire :** (mardi et jeudi) dès le 5 jan.
18 h 15 à 19 h 30 et 19 h 30 à 20 h 45**Coût :** 105 \$ (ceintures couleurs)
115 \$ (ceintures noires)
+ 20 \$ (non résidants, payable 1X/année)**À noter que les inscriptions sont limitées. Premier arrivé, premier inscrit!**

Nous invitons les parents à s'inscrire avec leurs enfants.

Pour plus d'informations : **Rock Soucy** au **418 575-8904******N'oubliez pas la collecte de bouteilles et de cannettes consignées le samedi 9 janvier (voir page 6).*******NOUVEAU*******COURS DE DESSIN ET PEINTURE POUR ADULTES**

Ce cours s'adresse aux personnes débutantes ou plus expérimentées en dessin et peinture à l'huile ou à l'acrylique. Afin d'apprendre les techniques de base, certains exercices seront suggérés lors des premiers cours pour ceux et celles qui le désirent. Le rythme de progression et le désir de chacun seront pris en considération. Ainsi, les élèves pourront réaliser des créations personnelles selon les sujets de leurs choix. L'enseignante donnera une liste du matériel de peinture à acheter au premier cours. Le matériel de dessin sera prêté. Les seuls préalables pour la première rencontre sont le sourire et la motivation. Pour toutes questions, communiquez avec : Véronique Asselin, Artiste peintre et enseignante en arts.



418-844-7031

Durée : session de 12 semaines du **20 janvier au 6 avril****Horaire :** mercredi de 18 h 15 à 20 h 45**Lieu :** Centre communautaire**Coût :** 215 \$

Minimum de 5 participants, maximum de 9.

**STEP & ENTRAÎNEMENT
(pour 14 ans et plus)****Lieu :** Centre communautaire**Horaire :** Lundi & mercredi
19 h à 20 h**Durée :** 11 janvier au 30 mars**Coût :** 40 \$**Responsable :** Lise Cauvier*Les hommes et adolescents sont les bienvenus!**Rabais étudiant de 50 %. Maximum 30 personnes.***MISE EN FORME 50 ET AU DELÀ**

La forme et la mobilité changent après 50 ans. Il devient encore plus important de s'occuper de notre vie, notre santé physique et notre bien-être. Venez nous rejoindre pour améliorer et maintenir votre flexibilité, votre force, votre équilibre et votre cardio en pratiquant de légers étirements.

**Clientèle :** 50 ans et plus**Lieu :** Centre communautaire**Horaire :** **mardis de 10 h 30 à 11 h 30** dès le 12 jan.**Coût :** 50 \$ (10 semaines)**HATHA YOGA****YOGA PARENTS-ENFANTS
YOGA POUR COUREUR****Tout le monde peut faire du yoga!****Ambiance de confiance et de respect****Union - Conscience - Passion - Calme**

Hatha yoga est la forme la plus largement pratiquée du yoga en Amérique. Il est une des branches du yoga qui se concentre sur la santé physique et le bien-être mental. Le Hatha yoga utilise des postures corporelles (asanas), des techniques de respiration (pranayama) et de la méditation (dhyana) dans le but de créer un corps sain, un esprit paisible et clair. Il y a près de 200 postures. Il y a des centaines de variations qui nous aide à assouplir notre colonne vertébrale, favorise la circulation dans tous les organes, les glandes et les tissus. Les postures aident à l'étirement, l'alignement du corps, l'équilibre et la mobilité.

Les bienfaits du yoga

Outils pour mieux gérer son stress, apaise le mental, aide à la concentration, acquérir une meilleure mobilité du corps, augmente la force et l'équilibre, tonifie le corps, améliore la capacité pulmonaire.

Quoi apporter au cours :

Un tapis de yoga, un coussin, une couverture ou serviette, vêtements confortables, bouteille d'eau, **compassion envers vous-même!**

Pour plus d'informations vous pouvez communiquer avec Cynthia Carrier au 418-878-1572 ou par courriel yogicynhatha@gmail.com Vous pouvez aussi aller visiter mon Site Web www.yogicyn.com. Namasté!

Coût: 120\$ pour 12 cours**Horaire :** **Débutant le 11 janvier****Lundi** 17h45 à 19h et 19h15 à 20h30 (Hatha)**Mardi** 9h30 à 10h45 (Hatha doux/Méditation)
11h à 12h (Yoga chaise)**Samedi** 10h à 10h45 (Yoga parents-enfants)

11h à 12h15 (Yoga pour coureur)

EXCLUSIF AUX MEMBRES PSL ET AUX MILITAIRES**PROGRAMME D'AVANTAGES****LA FORCE D'UN GROUPE !****JUSQU'À 75% DE RABAIS SUR UNE PANOPLIE D'ACTIVITÉS OU DE SERVICES**

De nouvelles offres seront disponibles chaque semaine et pour un temps limité. Soyez à l'affût en nous suivant sur facebook et passez au comptoir du service à la clientèle au Centre des sports pour acheter vos billets.

www.facebook.com/loisirsvalcartier**INFO : 418 844-5000, # 5226**Service des loisirs communautaires
BASE VALCARTIER**Ovation**

École de musique

**[Facebook.com/ecoleovation](https://www.facebook.com/ecoleovation)**Service des loisirs communautaires
BASE VALCARTIER**Studio de danse St-Gab
(Hip Hop, Street dance)**

C'est pour qui ?

Jeunes filles et garçons à partir de 3 ans.

Les groupes sont formés en fonction de l'âge des enfants.

C'est quand ?

Le samedi matin - **Début des cours le 23 janvier 2016.**

C'est où ?

Au Club ados de la Municipalité.

C'est combien ?

100 \$ premier enfant / 95 \$ deuxième enfant / 90 \$ troisième enfant

Ça comprend quoi ?

15 cours et une pratique générale; un spectacle de fin de session

Comment s'inscrire ?

Par courriel : laurie.pelletier1@outlook.com

Par téléphone : 418 570 0911

Laurie Pelletier,

Étudiante en Technique d'Éducation Spécialisée

Je vous attends en grand nombre ! À bientôt !**VŒUX DE NOËL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

Du 8 décembre 2015, Fête de l'Immaculée Conception; jusqu'au 20 novembre 2016 fête du Christ-Roi de l'Univers, l'Église catholique romaine vivra un Jubilé extraordinaire de la Miséricorde de Dieu.

Jubilé, une invitation à la joie... Se réjouir de quoi, de ce que Dieu en son Fils Jésus est venu dire aux hommes et aux femmes; que chacun et chacune de nous comptons personnellement à ses yeux. Le texte des paraboles de la brebis, de la pièce d'argent et du fils qui revient à la maison que nous retrouvons en Luc ont tous ce petit refrain: «Il y a de la joie». Et c'est cette joie du Père qui nous est dite par Jésus dans les récits de l'Évangile qui font naître le désir chez l'être humain de devenir meilleur.

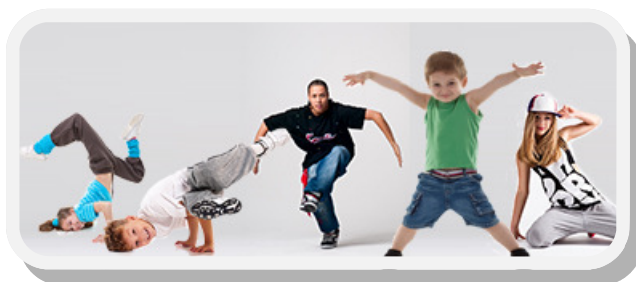
Tout le contraire de ce que l'on croit...faire le beau et le fin pour être aimé. Plutôt, nous nous découvrons aimé, alors nous avons le goût nous aussi d'aimer.

Les bergers qui ont reçu le message de l'ange, sont invités à la joie: «Je vous annonce une grande joie» (Luc).

Je nous souhaite de vivre ce Noël dans la joie, la joie d'accueillir Jésus le Fils de Dieu venu nous dire : mon père est votre père et il vous aime comme il m'aime.

Je nous souhaite aussi de vivre cette année 2016 avec cette même joie.

Au fil des mois nous tenterons de vous faire connaître les activités tant paroissiales que diocésaines sur cette année jubilaire de la miséricorde demandée par le pape. Joyeux Noël et Heureuse Année!

L'équipe pastorale,**par Laurent Audet, prêtre curé**

GESTION DU SAUMON SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER: DES PROJETS NOVATEURS MENÉS PAR LA CBJC CONTRIBUENT À OBTENIR DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Montaison du saumon atlantique à l'été 2015 :

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) effectue le transport des saumons atlantiques adultes depuis 1987 pour leurs permettre d'accéder aux meilleurs sites de reproduction. Cette année, les principales méthodes de capture ont été des opérations de seinage dans des fosses en aval du barrage de McDougall et la passe migratoire de ce même barrage. La montaison des saumons atlantiques dans la rivière Jacques-Cartier a été très bonne en 2015 (plus de 615 saumons) par rapport à la moyenne 2004-2014 (334 saumons), ce qui est encourageant pour assurer la ressource saumon dans la rivière.

Décompte des saumoneaux en dévalaison :

Entre la mi-mai et le début de juillet, les saumoneaux nés il y a 2 ou 3 ans se laissent emporter par la crue printanière : c'est ce qu'on appelle la « dévalaison ». L'année 2015 est la deuxième année de trois du programme de décompte des saumoneaux en migration financé et en collaboration avec la Fondation pour la Conservation du Saumon Atlantique (FCSA), RSP Énergie inc. et le MFFP (direction de la Capitale-Nationale et la direction de la Faune aquatique). La CBJC a utilisé une technique de « capture-marquage-recapture » pour estimer le nombre de saumoneaux en dévalaison. Cette technique consiste à capturer un certain nombre de saumoneaux, à les marquer à l'aide d'un liquide de couleur sous la peau, puis à les remettre à l'eau en amont du point de capture afin de les capturer de nouveau.

Le nombre total de saumoneaux est estimé à 38 800. Le taux de survie (oeufs-saumoneaux) estimé à 4,0% est supérieur au taux observé dans les rivières témoins de la Côte-Nord et de la Gaspésie, il en est de même avec la taille moyenne des individus. La ressource saumon de la rivière Jacques-Cartier se porte bien, mais le nombre total d'individus est toujours sous le seuil de conservation fixé.

Suivi de la fraie en aval de Pont-Rouge :

À la suite de la rupture du barrage de Donnacona en 2014, environ 50 saumons n'ont pu être transportés et ont dû frayer entre les gorges Déry et l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. Afin de déterminer si ce secteur possède les qualités d'habitat requises à la reproduction et à la survie des alevins, la CBJC a mis sur pied un projet de pêche expérimentale à l'électricité.

Les résultats démontrent que la fraie de 2014 a été productive pour la population de saumons de la Jacques-Cartier par le recensement d'un alevin. Il est prévu de refaire l'expérience en 2016 afin de valider la fraie de 2014 et la présence d'alevins issus de celle de 2015. L'opération n'aurait pu avoir lieu sans le financement de la FCSA, de la Fondation Héritage Faune, de la participation de nos valeureux bénévoles et le prêt du matériel par le département de Biologie de l'Université Laval.



Saumon adulte
Crédit: CBJC



Marquage des saumoneaux
Crédit: CBJC



Pêche électrique
Crédit: CBJC

Pour plus de renseignements sur les projets de la CBJC, consultez le www.cbjc.org.

Concours La carte de Noël régionale 2015

LES LAURÉATS SONT...



C'est le 12 novembre dernier que prenait fin le concours La carte de Noël régionale 2015 organisé par la MRC de La Jacques-Cartier. Au total, 146 participants ont pris part à cette quinzième édition, près de 150 convives ont assisté à la soirée de remise de prix à **Saint-Gabriel-de-Valcartier**, et plusieurs prix ont été remis pour l'occasion. **Une année exceptionnelle, selon la MRC.**

Les lauréats

Cette année, Madame Rachel St-Pierre a été désignée grande gagnante du concours La carte de Noël régionale pour son œuvre intitulée « Avant minuit ». La participante de Stoneham-et-Tewkesbury, inscrite dans la catégorie Artistes initiés, a reçu un prix de 550 \$. Son œuvre viendra illustrer la carte de Noël de la MRC et sera exposée en permanence à ses bureaux, à Shannon.

Madame Nancy Tanguay, de Fossambault-sur-le-Lac, a quant à elle séduit les membres du jury avec sa toile « Noël d'amour ». L'artiste de loisir s'est vu remettre un prix de 250 \$.

Trois participants ont su se démarquer dans les catégories regroupant les plus jeunes. Ainsi, dans la catégorie Jeunes talents 11-15 ans, Rosalie Janelle de Shannon a remporté un montant de 200 \$. Hugovic Labbé et Florence Jodoin, l'un un Shannon, l'autre de Saint-Gabriel-de-Valcartier, ont été récompensés dans leur catégorie respective, soit Artistes en herbe 8-10 ans et Artistes en herbe 5-7 ans. Un prix de 150 \$ a été remis à chacun.

Lors de la soirée de remise de prix, le public s'est également prononcé et a décerné le Coup de cœur à Gabrielle Clément, de Shannon. Pour une deuxième année consécutive, la jeune participante de 9 ans s'est mérité un prix de 100 \$.

Au total, 146 toiles ont été reçues et exposées à la bibliothèque municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier. On comptait 3 participants dans la catégorie Artistes initiés, 8 dans la catégorie Artistes de loisir, 3 dans la catégorie Jeunes talents 11-15 ans, 61 dans la catégorie Artistes en herbe 8-10 ans et 71 dans la catégorie Artistes en herbe 5-7 ans.

Rangée du haut :

Stéphanie Laperrière, agente de développement culturel
Joan Sheehan, directrice générale de Saint-Gabriel-de-Valcartier
Nathalie Laprade, membre du comité organisateur
Robert Miller, préfet de la MRC

Rangée du bas :

Florence Jodoin
Rosalie Janelle
Hugovic Labbé
Gabrielle Clément
Nancy Tanguay
Stéphanie Langlois, membre du comité organisateur

Absente : Rachel St-Pierre, grande gagnante de l'édition 2015.



PÉTITION POUR SAUVER LA ROUTE VERTE

Des milliers de personnes se mobilisent à travers le Québec pour sauver la Route verte

Lundi 26 octobre Monsieur Robert Miller préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, Madame Alexandra Goyer, directrice générale de la Véloposte Jacques-Cartier/Portneuf, Monsieur Guy Ouellet, propriétaire du magasin Intersport de Saint-Raymond ainsi que Monsieur André Genest cycliste et utilisateur de la Route verte déposaient au bureau du ministre responsable de la Capitale-Nationale monsieur Sam Hamad la pétition de 48 000 noms afin de sauver la Route verte.

Le dépôt de la pétition a pour but de sensibiliser Monsieur Hamad sur l'importance de la Route verte au Québec ainsi que dans la grande région de Québec. Cette pétition a été lancée par Équiterre le 21 août dernier et a récolté 48 000 signatures.

Pour la Capitale-Nationale, la Route verte représente près de 275 km de voie cyclable. Sa plus grande portion est la Véloposte Jacques-Cartier/Portneuf avec 68 km, par contre, la Route verte c'est aussi : la Promenade Samuel-De Champlain, le Corridor du Littoral, le Corridor des Cheminots, la Véloroute Marie-Hélène Prémont. Ce sont des retombées importantes pour plusieurs commerçants.

« La Route verte, c'est un réseau cyclable de qualité qui

nous permet de nous déplacer d'un endroit à l'autre en vélo de façon sécuritaire. De découvrir notre région et le Québec tout en pratiquant une activité physique accessible à toutes les couches de la population », comme le rappelle Monsieur Miller, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier.

Lors de la remise de pétition, les intervenants de la région demandent au Ministre responsable de la Capitale Nationale Monsieur Sam Hamad, de sensibiliser ses collègues des ministères concernés à l'importance de la Route verte, de maintenir son programme d'entretien et considérer les propositions déposées par Vélo Québec en juillet dernier au sujet de la pérennité de ce joyau et outil de développement économique et social pour la région.

Le désengagement du gouvernement quant à la pérennité de la Route verte a suscité la mobilisation de milliers de partenaires de la Route verte à travers le Québec : communauté cycliste, gestionnaires de voies cyclables, municipalités (160 résolutions adoptées), milieu des affaires, organismes en environnement, milieu touristique, etc.

**Source: Alexandra Goyer, Directrice générale
Véloposte Jacques-Cartier/Portneuf**



FIN DU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a le regret d'annoncer à la population que le Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) ne desservira plus son territoire à partir du 31 décembre 2015.

Cette décision a été rendue par le conseil municipal à la suite de l'analyse des statistiques d'utilisation du service, qui sont demeurées très faibles malgré des ajustements apportés à l'offre de service et les efforts de communications et promotions effectués.

« La Municipalité a un profil géographique et démographique particulier. Le bassin d'utilisateurs potentiels est limité, et malgré trois années d'efforts à faire connaître le service, celui-ci était très peu utilisé. Dans un souci de saine gestion du budget municipal, le Conseil a pris la décision de se retirer de ce service », explique monsieur Brent Montgomery, maire.

La MRC et la Municipalité remercient les citoyens qui ont utilisé le service pendant ces trois dernières années.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



*Ensemble, au Coeur
de la nature.*

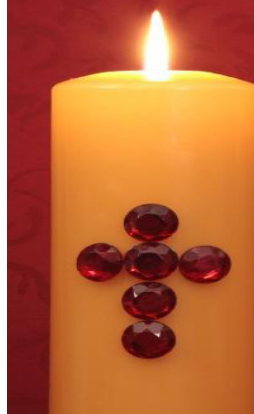
SAINT-GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

1743, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel : admin@munsgdv.ca

SITE INTERNET
www.saint-gabriel-
de-valcartier.ca

HORAIRES DES ÉGLISES



ÉGLISE CATHOLIQUE ST-GABRIEL : dimanches à 9 h 30
24 décembre à 20 h : messe de Noël
31 décembre à 16 h 30 : messe du Jour de L'An

ÉGLISE ANGLICANE CHRIST CHURCH : 1 & 15 décembre 9 h
24 DÉCEMBRE À 19H : CÉRÉMONIE ŒCUMÉNIQUE DE NOËL

ÉGLISE UNIE ST-ANDREWS : 6 et 20 décembre à 9 h

ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE ST-ANDREWS : 6 déc. à 9 h
20 déc. à 19 h : cérémonie à la chandelle

CÉRÉMONIE ŒCUMÉNIQUE DE NOËL

LES PAROISSIENS DE L'ÉGLISE ANGLICANE CHRIST CHURCH VOUS INVITENT LE **JEUDI 24 DÉCEMBRE À 19 H** POUR LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE ŒCUMÉNIQUE DE NOËL QUI SERA CÉLÉBRÉE À L'ÉGLISE ANGLICANE AU **1823, BOULEVARD VALCARTIER**.
BIENVENUE À TOUS!

UTILISATEURS DE L'AQUEDUC MUNICIPAL

POUR ÊTRE AVISÉ RAPIDEMENT D'UN AVIS D'ÉBULLITION, DE BRIS OU DE TRAVAUX AU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL;
Nous vous invitons à nous fournir une des coordonnées suivantes pour communiquer avec vous* en mentionnant votre nom, adresse et numéro de téléphone:

- Un numéro de téléphone cellulaire pour recevoir un texto; envoyer à admin@munsgdv.ca avec le nom de votre fournisseur de service cellulaire
- Une adresse courriel pour recevoir un message automatisé envoyé à admin@munsgdv.ca
- Vous inscrire à l'infolettre sur le site internet www.saint-gabriel-de-valcartier.ca/Inscrivez-vous pour recevoir nos actualités par courriel

*À noter que vos coordonnées seront utilisés uniquement pour des messages de santé et sécurité publique. Si vous n'avez pas accès à un de ces moyens de communication, appelez la Municipalité pour fournir un numéro de téléphone à jour.

DATES À RETENIR

DÉCEMBRE

- 23 nov. -** Collecte de denrées pour les paniers
au 21 déc. de Noël **OASIS**
- 3 -** Première collecte mensuelle des monstres ménagers
- 15 -** Date limite pour chausser vos pneus d'hiver
- 18 -** Conte de Noël à la Bibliothèque municipale
- 20 -** Illumination du sapin de Noël et activités
- 24 au 27 -** Centre Physik F²RMÉ
- 24 au 31 -** Fermeture des bureaux municipaux et de la Bibliothèque
- 24 -** 19 H : Service œcuménique de Noël à l'Église Anglicane Christ Church
- 28 -** Collecte spéciale des ordures et du recyclage

JANVIER

- (Mois de renouvellement de licences pour chiens)
- 31 au 4 -** Centre Physik F²RMÉ
- 1 et 4 -** Fermeture des bureaux municipaux et de

la Bibliothèque

- 4 -** Collecte spéciale des ordures et du recyclage
- 5 au 8 -** Période d'inscriptions du Service des sports et loisirs
- Semaine du 5 -** Collecte de sapins de Noël
- 5 -** Début des cours session d'hiver de Taekwon-Do
- 7 -** Collecte des monstres ménagers
- 9 -** Collecte de cannettes et bouteilles du Club de Taekwon-Do
- 11 -** Début des cours de step et Hatha yoga
- 12 -** Début du groupe de jeux, mise en forme 50 et +
- 13 -** Début hockey extérieur
- 20 -** Début des cours de peinture et dessin
- 23 -** Début des cours de danse hip-hop

FÉVRIER

- 4 -** Collecte des monstres ménagers
- 17 -** Bal des tuques
- Publication du prochain Bulletin d'Informations
l'Indispensable